



Résultats des appels à projets 2022 du Cluster Culture, créativité et société inclusive

Point de Contact National



Le résultat des évaluations des projets déposés en réponse aux appels 2022 du cluster Culture, créativité et société inclusive dont la date limite de soumission était en avril 2022 sont disponibles.

En 2022, pour le Cluster 2 “Culture, créativité et société inclusive”, 29 sujets (topics) ont été ouverts pour un dépôt le 20 avril 2022. L’enveloppe budgétaire globale allouée à ce cluster s’élevait à 264 millions d’euros, répartie comme suit :

- Destination 1 “Démocratie et gouvernance” : 9 topics, 81M€ ;
- Destination 2 “Patrimoine culturel et industries culturelles et créatives” : 10 topics, 93M€ ;
- Destination 3 “Transformations sociales et économiques” : 10 topics, 90M€.

Au total, 745 propositions ont été soumises, 85 projets sont financés impliquant 1005 organisations. Le taux de sélection global atteint en moyenne 13,35%.

Si le nombre de projets sélectionnés par destination est équilibré au regard du nombre de topics ouverts et des enveloppes disponibles, le nombre de dépôts et le taux de succès par destination sont en revanche beaucoup plus variés comme le montre le tableau suivant.

Nombre de projets lauréats par destination :

	DEMOCRACY	HERITAGE	TRANSFORMATIONS
Propositions	241	335	169
Sélections	28	27	30
Budget alloué	83M€	91M€	89M€
Taux de succès	13,24%	11%	18%

On constate que la destination "HERITAGE" suscite, comme en 2021, de nombreuses candidatures, conduisant mécaniquement à un taux de sélection faible. A l'inverse, la destination "TRANSFORMATIONS" a fait l'objet d'une mobilisation relativement faible, et par conséquent d'un taux de succès plus élevé.

POSITIONNEMENT DE LA FRANCE

Avec un total de 409 candidatures sur 7 530 dont 34 coordinations sur 745 en Europe, **les équipes françaises se sont à nouveau moins mobilisées que leurs homologues européens sur les appels 2022 du Cluster 2** (903 candidatures pour l'Italie, 655 pour l'Espagne ou 514 pour l'Allemagne), mais proportionnellement plus qu'en 2021, passant de 4% des candidatures en 2021 contre 5,4% en 2022. **Les financements demandés par les équipes françaises sont également plus faibles que les homologues** : 113M€ pour les équipes françaises contre 265M€ pour l'Italie, 181M€ pour l'Espagne et 176M€ pour l'Allemagne, mais proportionnellement plus qu'en 2021, passant de 4% des financements demandés en 2021 à 5,2% en 2022.

Avec un taux de succès de près de 16,14%, en baisse par rapport aux 17% de 2021, la France s'en sort toutefois mieux que les principaux pays participants. Le taux de succès moyen est de 13,35%, et l'Italie est à 12,18%, l'Espagne 10,53% et l'Allemagne 15,37%, quand la Belgique est leader avec 19,19%.

La conjonction d'une plus forte participation et d'une demande de financements en hausse implique une augmentation de la part captée française, passant de 5,11% en 2021 à 6,29% en 2022, et positionnant la France en 7^e position selon les financements, quand elle était 8^e en 2021. De plus, les équipes françaises coordonnent 5 projets, quand aucun n'avait été sélectionné en 2021.

10 premiers pays lauréats :

Position en fonction de la part captée	Pays	Candidatures	Lauréats	Taux de succès	Financement	Part captée
1	Allemagne	514	79	15,3%	26,97	10,23%
2	Italie	903	110	12,18%	26,54	10,07%
3	Belgique	396	76	19,19%	24,01	9,11%
4	Pays Bas	324	62	19,14%	21,19	8,04%
5	Royaume Uni	476	55	11,5%	20,32	7,71%
6	Espagne	655	69	10,5%	17,99	6,82%
7	France	409	66	16,14%	16,59	6,29%
8	Grèce	511	56	10,96%	14,19	5,38%
9	Autriche	240	30	12,5%	10,10	3,83%
10	Danemark	140	24	17,14%	9	3,41%
...						
TOTAL		7530	1005	13,35%	263,7	

Si l'on considère en détail les 3 destinations du Cluster 2, les équipes françaises se positionnent de façon relativement homogène, contrairement à 2021.

Sur la Destination 1 : DEMOCRACY, les équipes françaises présentent le meilleur taux de succès européen, avec 19,84%, mais une faible participation positionne la France en 6e position en termes de part captée (5,63M€, quand la France était 9e en 2021 avec 1,57M€). Les organisations françaises étaient candidates 126 fois en tant que partenaires dans les propositions (contre 220 pour l'Italie, 190 pour l'Espagne et 188 pour l'Allemagne qui sont les principaux déposants) et 11 fois en tant que coordinatrices. Il faut souligner le succès de 25 candidatures, dont 2 coordinateurs.

Concernant la Destination 2 : HERITAGE, la France se situe en 5e position en termes de part captée (6,63M€, 3e en 2021 avec 4,6M€) et est impliquée 28 fois dans les projets lauréats. **La participation française est toujours forte dans cette destination (212)**, même si elle se laisse toujours distancer par une très forte participation italienne (494), espagnole (308) et grecque (285). La France gagnerait à nouveau à participer plus fortement dans cette destination. Il faut également noter que 28 équipes françaises ont candidaté en tant que coordinateurs, et 2 en sont sorties lauréates.

Enfin, sur la **Destination 3 : TRANSFORMATIONS**, la France figure en 7e position avec 4,32M€ captés, en meilleure position qu'en 2021 où elle était 12e. Elle se positionne dans l'exacte moyenne européenne en termes de taux de succès moyen, avec 18,06%, quand la Belgique plafonne à 35%, les Pays Bas à 30% et l'Allemagne à 21%. Le faible nombre de propositions, ainsi que l'excellence des équipes belges, allemandes et néerlandaises, doit inciter nos équipes françaises à participer plus activement. On retrouve 1 lauréat en coordination, sur les 5 candidatures françaises.

On ne peut que constater une amélioration globale de la position de la France par rapport à 2021, mais qui reste encore en-deçà de la mobilisation des pays qui nous devancent, notamment la Belgique, l'Allemagne et les Pays Bas, qui conjuguent forte participation et bon taux de succès